



A Cholet le 25/10/2011

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter **l'assemblée générale** de notre association, qui se déroulera :

**Samedi 26 Novembre 2011**  
**Salle de la Bruyère à Cholet - à 10h.**

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier
- Rapport sportif
- Election de nouveaux membres du bureau
- Récompenses
- Questions diverses

Notre président, M Joël MARTY, a annoncé sa démission qui sera effective le jour de cette Assemblée Générale. De part ses statuts, une association loi 1901 fait l'obligation à ses adhérents de former un bureau au sein duquel sont élus le président, le trésorier et le secrétaire. Les membres du bureau éliront donc un nouveau président en leur sein lors de cette AG.

D'autres membres actifs envisagent également de ne pas renouveler leur candidature en 2012. Donc aujourd'hui, pour pouvoir assurer la continuité de fonctionnement et pérenniser le club, celui-ci a besoin de vous. Quelles que soient vos motivations, le CAC Natation a besoin de vos compétences. Des engagements en nombre suffisant sont aujourd'hui les conditions impératives de l'existence même du club. Si vous désirez des renseignements ou des précisions merci de contacter Fabrice Mandin via le site Internet du club.

Si vous souhaitez poser des questions lors de l'assemblée générale, merci de nous les envoyer préalablement par courriel à : [frank.cacnatation@gmail.com](mailto:frank.cacnatation@gmail.com).

Cette réunion se clôturera par un verre de l'amitié, pendant lequel vous pourrez faire plus ample connaissance avec les membres du bureau et les éducateurs.

Nous vous prions d'agréer, chers adhérents, nos salutations sportives les meilleures.

Le bureau du CAC Natation